Journal Historique sur les Constitution Jepromets de l'observer exactement absolument, inviolablement, & de l'exécuter sans aucune tergiversation. Que si (ce qu'à Dieu ne plaise) j'y contrevient de quelque manière que ce soit, se me resonnois & me declare sujet toutes les fois que cela m'arrivera à toutes les peines portées par ladite Constitution. Je le promets, se le voue, se le jure sur les saints Evangiles. Ainst Dieu me soit en aide & ces saints Evangiles. MOI, TEL, de ma propre main.

Suite des zroubles de Sicile & à quel sujet.

II. Les contestations entre la Cour de Rome, & les Juges Royaux de Sicile, contiprent toujours sur le même pied: c'est à-dires que les esprits s'irritent de plus en plus, & à mesure que les difficutlez augmentent, l'accommodement en devient plus difficile. On a vů dans le dernier Journal, page 347 que le Pape avoit fait publier une Bulle pour supprimer le Tribunal Royal de Sicile &c. Comme le terme préscrit pour l'acceptation & soumission de cette Bulle, expira le 7. du mois d'Avril, & que le grand nombre de Siciliens citez à Rome, pour n'avoir pas observé l'Interdit prononcé par les Eglises des Dioceses de Cantania, Giurgenti & autres, n'ont point comparu, on fit publier & afficher à Rome, l'Excommunication qu'on prétend avoir été encourue par les Siciliens desobéissans aux volontez & aux ordres du St. Pere-

Cela obligea les Magistrats Royaux de Sicile de saire publier & rependre dans divers endroits de l'Europe un Memoire rempli d'observations contre cette Bulle: sans entrer ni prendre nulle part à cette contestation, je rapporterai ici l'es-

sentiel-